

#17  
hiver  
2021

le journal  
d'informations  
municipales

# VIVRE MIEUX

Charvieu-Chavagneux



*“L'avenir est quelque chose  
qui se surmonte, on ne subit  
pas l'avenir, on le fait”*

*Bernanos*



## DOSSIER

**Le Maire présente ses vœux** [p.12](#)

### VIE DE LA COMMUNE

Le SCoT de la Boucle  
du Rhône en Dauphiné  
P.6

Nouveau dispositif de  
vidéoprotection  
P.9

Déménagement de l'EHPAD  
l'Arche  
P.18



1 - L'HIVER A DÉPOSÉ SON MANTEAU BLANC SUR LE PARC DE L'HÔTEL DE VILLE.

2 - CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020.

3 - À CHAVAGNEUX, LES ÉTOILES DU GIRATOIRE PERVES-RUE D'ULM COMMUNIENT AVEC LE CIEL.

4 - NOUVEAU LECLERC DE LA GARENNE : LE CHANTIER EST LANCÉ.



**Journal  
d'informations  
municipales de  
Charvieu-Chavagneux**

**Mairie de  
Charvieu-Chavagneux**

Directeur  
de la publication  
Gérard Dézempte

Photos  
Mairie de Charvieu-  
Chavagneux  
Thinkstock

Réalisation graphique  
& mise en page  
Pagina communication

Impression  
ICA - Imprimerie Courand  
et Associés



**Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,**

Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2021. Covid oblige, cette année la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu, me contraignant à enregistrer une vidéo à votre attention sur le site Internet et la page Facebook officielle de la Commune.

Malgré la crise sanitaire et la dépression économique que traverse notre Pays, notre vie municipale et nos services à la population s'adaptent et se maintiennent autant que possible.

À Charvieu-Chavagneux, nul ne se laisse décourager. Je garde toujours en mémoire cette maxime de Saint Augustin : *"Ne dites pas que ces temps sont mauvais, soyons bons et ces temps seront bons, car nous sommes le temps"*.

Colis de Noël, concours des illuminations, lancement de différents chantiers de construction, rénovation de l'éclairage public, modernisation et extension de la vidéo-protection, etc., les animations et les projets de développements de notre Commune sont légion et pleins de promesses pour l'avenir, comme vous pourrez le lire dans les colonnes de ce magazine.

En ces temps de crise, l'échelon municipal apparaît plus que jamais incontournable! Dans ce numéro, vous trouverez également deux textes: l'un sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), un document d'urbanisme contrôlé par l'Etat qui donne les grandes orientations pour notre territoire à l'horizon 2040, et l'autre sur le recul de la "décentralisation". Ces textes mettent en lumière la mainmise toujours plus puissante de l'Etat et des technocrates sur les politiques locales.

Pourtant, la démocratie gagnerait si l'État laissait davantage d'autonomie aux Collectivités locales, plus proches du réel et plus en phase avec les besoins de la population.

En espérant un jour un souffle de liberté, je vous prie de croire, Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

---

**Gérard DÉZEMPTÉ**  
Maire de Charvieu-Chavagneux  
Conseiller Départemental de l'Isère  
Président de la Communauté  
de communes Lyon Saint Exupéry  
en Dauphiné





## LES BÉNÉVOLES DE LA COMMUNE DISTRIBUENT 700 colis de Noël aux seniors

Cette année, si le traditionnel repas de Noël des seniors n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie, ceux-ci n'ont pas été oubliés pour autant.

Comme chaque année, les Charvieulands de plus de 70 ans ont reçu un colis de Noël.

Depuis 1983 et jusqu'à 2019, la distribution de ces colis était assurée par la Fraternelle des Cheveux Blancs (FCB) présidée successivement par Denis Michetti et René Toffoletti, puis Ghyslaine Pain. Durant cette longue période, le nombre de personnes concernées s'est accru de façon considérable, passant de 230 à plus de 900.

La FCB ne pouvant plus faire face au coût financier des colis et ce malgré la subvention municipale, l'association a décidé de cesser cette activité. Sur décision de la Municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est substitué à elle et les colis ont été financés dans leur totalité sur son budget.

Pour soutenir le commerce local, c'est le supermarché COCCINELLE géré par Olivier Davrieux qui a confectionné de belles boîtes contenant des

produits gourmands salés et sucrés.

Le 13 décembre, encadrés par Nathalie Garsi, Adjointe aux Affaires Sociales et à la Santé, et Katia

Serrano, Adjointe à l'Animation, Loisirs, Culture, et à la Direction des Ressources Humaines, 60 bénévoles ont sillonné la ville pour distribuer 700 colis - 255 colis pour les couples - 445 colis pour les personnes seules.

Cette distribution s'est effectuée dans le respect des règles sanitaires et a permis de maintenir le lien avec nos aînés qui se sentent parfois isolés.

Les personnes absentes ont été invitées à retirer leur colis à l'Hôtel de Ville. Depuis le 16

décembre, des permanences sont assurées par Nathalie Garsi et Katia Serrano qui ont ainsi l'occasion de partager un moment de réconfort avec nos aînés et d'échanger des vœux pour cette année.

Un Charvieuland bénéficiaire d'un colis a adressé au Maire ce message :



*Nous venons de recevoir notre colis de Noël. Nous voudrions vous remercier pour cette délicate attention et remercier le Centre Communal d'Action Sociale...*



## FESTIVITÉS DE NOËL

### Succès du concours des illuminations

Les fêtes de Noël sont l'occasion de se retrouver en famille et de profiter d'instant magiques, notamment pour les plus jeunes.

Cette année, en raison de la crise sanitaire qui dure depuis bientôt un an, ces fêtes ont eu un aspect particulier.

Pour faire vivre la magie de Noël, la Municipalité a souhaité maintenir son traditionnel concours des illuminations de Noël. Au total, ce sont 50 familles charvieulandes qui se sont inscrites pour participer à cette sympathique et



festive compétition : 38 dans la catégorie Maisons et 12 dans celle des Appartements.

Le jury a sillonné les rues de la Commune en toute discrétion pour apprécier et noter les différentes décorations.

En raison du Coronavirus, la Municipalité n'a pas organisé la réception de remise des prix en janvier, comme elle le fait traditionnellement.

Les heureux gagnants sont invités à patienter. Une date "surprise" de remise des lots leur sera communiquée ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

## DÉNEIGEMENT DES VOIES COMMUNALES

### Une mission essentielle en hiver

Chaque hiver, en cas de chute de neige, les Services Techniques de la Commune assurent le déneigement des voies communales, afin de garantir la bonne circulation et la sécurité des habitants.

Les temps de gel et de froid semblent s'estomper avec le réchauffement climatique. Cependant, nous connaissons encore des épisodes neigeux. À chaque chute de neige, les Services Techniques travaillent de jour comme de nuit, avec courage et détermination, pour garantir un déneigement rapide et efficace. Une fois les voiries dégagées et salées, les habitants peuvent tous circuler aisément et maintenir leurs activités malgré des conditions météorologiques difficiles.

#### N'oubliez pas de déneiger devant chez vous !

Un trottoir enneigé et non salé peut être dangereux pour les piétons qui le fréquentent. La réglementation prévoit que chaque habitant et commerçant a l'obligation de déneiger le trottoir bordant son domicile ou son commerce. Cette obligation incombe à tous les propriétaires ou locataires d'une maison individuelle, les gardiens d'immeubles ou les gérants de commerces. Rappelons que dans une copropriété, c'est au syndic de copropriété de prévoir la gestion du déneigement.

#### COMMENT BIEN DÉNEIGER ?

Le bon déneigement consiste à déblayer la neige à l'aide d'une pelle puis d'effectuer un salage ou un sablage. Il s'effectue jusqu'à la limite du trottoir tout en évitant de boucher les caniveaux, les gouttières ou encore les canalisations situés à proximité.



# LE SCoT DE LA BOUCLE DU RHÔNE EN DAUPHINÉ

## Penser l'avenir de notre territoire

Notre Ville de Charvieu-Chavagneux est actuellement en cours de révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), document qui fixe notre projet global d'aménagement. Ce PLU doit être en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (le SCoT).

### QU'EST-CE QU'UN SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) fixe le cadre pour 20 ans de toutes les politiques publiques à l'échelle d'un bassin de vie et les met en cohérence afin de satisfaire les besoins immédiats et futurs de la population, en matière de logements, de cadre de vie, d'environnement, d'agriculture, de déplacements, de commerces, et de développement économique, tout en garantissant un développement maîtrisé du territoire.

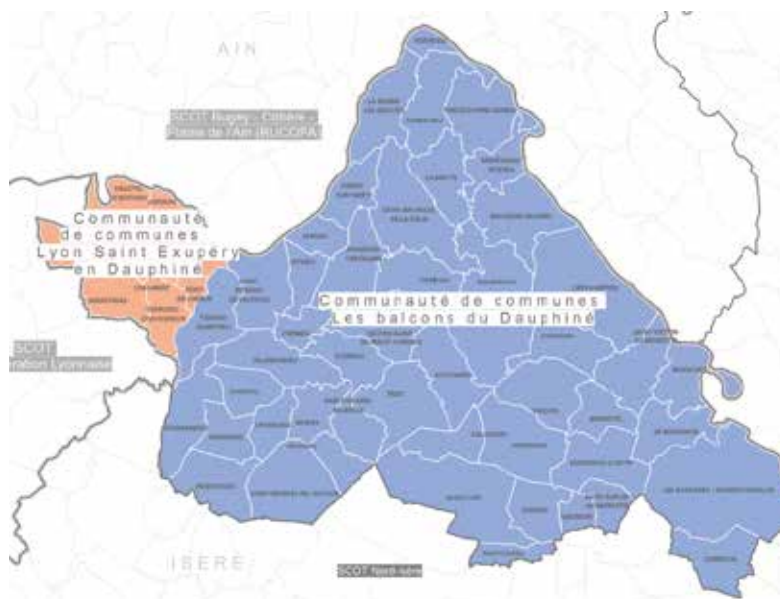
Avant le SCoT, la Commune était soumise au Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) du Haut-Rhône, approuvé en 1977, qui couvrait un territoire composé d'une partie de l'Ain (79 Communes pour 82 000 habitants), et d'une partie du Nord-Isère (30 Communes pour 31 000 habitants). L'objectif était de prévoir 50 ans à l'avance les évolutions et les grandes orientations stratégiques du territoire. Pour un espace vaste de plus de 100 Communes jouxtant l'aéroport Lyon Saint Exupéry, cela était à l'évidence à la fois prétentieux et irréaliste ! C'est ce constat qui a conduit à modifier le périmètre du SCoT, et surtout à réduire la prévision à une vingtaine d'années, ce qui est déjà long pour un secteur situé près d'un nœud de communication multimodal tel que l'aéroport, qui doit sans cesse s'adapter à la mouvance du contexte mondial.

### QUEL EST LE PÉRIMÈTRE DE NOTRE SCoT ?

Notre SCoT couvre les Communautés de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (CC LYSED), dont Charvieu-Chavagneux fait partie, et les Balcons du Dauphiné, soit **53 Communes et environ 105 000 habitants**. Pour autant, cet espace comporte des zones urbaines à vocations différentes et des espaces ruraux qui rendent difficile la cohérence globale.

### QUEL ORGANISME PORTE NOTRE SCoT ?

C'est le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD) qui porte notre SCoT et permet aux élus de définir le projet de développement de notre territoire. Au sein de cet organisme, le Conseil Syndical (assemblée plénière délibérante du SCoT) est composé de 54 délégués désignés par les deux intercommunalités proportionnellement à leur population. 14 élus issus de la CC LYSED siègent



au Conseil syndical. Pour la Commune de Charvieu-Chavagneux, le Maire Gérard DÉZEMPTTE participe au Conseil syndical avec quatre autres élus : Frédéric CERVERA, Maire-Adjoint à l'Urbanisme et aux Aménagements, qui est Vice-Président du SYMBORD, Naira GRIGORIAN, Sandrine POZZOBON-MAITRE et Jonathan BEL.

### LA TECHNOCRATIE PRÉGNANTE DANS LE SCoT :

Sous couvert d'un document d'urbanisme théoriquement coopté par les élus locaux, force est d'admettre que le SCoT constitue un outil technocratique très contraignant pour les Collectivités. En effet, le SCoT est un document dit intégrateur, c'est-à-dire qu'il doit tenir compte de nombreuses prescriptions : lois d'urbanismes ou commerciales, normes environnementales, Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise à cheval sur quatre Départements (Rhône, Ain, Isère et Loire) qui est un document impératif dicté par l'État, etc. Ces multiples textes et règlements viennent ainsi phagocyter notre SCoT, ce qui ne laisse souvent aux élus locaux que l'illusion qu'ils sont décisionnaires.

### OÙ EN EST NOTRE SCoT ?

Un premier SCoT a été approuvé en 2007. Après 6 années de mise en œuvre, les élus ont dû y intégrer de nouvelles exigences étatiques ainsi qu'un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial. Sous le contrôle des services de l'État, les élus, Collectivités, citoyens et acteurs économiques ont travaillé à la définition du nouveau SCoT, qui a été approuvé via le Conseil syndical le 3 octobre 2019.



### QUELLES SONT LES ORIENTATIONS PRINCIPALES DE NOTRE SCoT ?

Le SCoT fixe plusieurs grandes orientations dans la perspective 2040 pour notre Commune de Charvieu-Chavagneux, dont on peut citer (la liste n'est pas exhaustive) :

- création de nouveaux logements d'ici 2040 en privilégiant notre enveloppe urbaine existante afin de lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols ;
- confortement de notre offre commerciale de centre-ville, aménagement et développement de la zone d'activités de la Garenne pour une montée en gamme de notre offre commerciale, zone dont le périmètre est limité à 3 hectares à cause de la négligence de l'ancien président du SYMBORD, pourtant élu de notre Ville ;
- recherche de compétitivité et développement des entreprises de notre territoire ;
- mise en valeur des patrimoines industriels, réhabilitation des friches de Tréfimétaux et Phoenix ;
- mise en place d'une liaison entre Lyon et Crémieu, passant par Charvieu-Chavagneux, en principe sur le tracé de l'ancienne voie du chemin de fer de l'Est Lyonnais ;
- maintien d'une trame verte continue le long de la Bourbre ;
- préservation de l'urbanisation de la partie sud de la Commune (secteur de Chavagneux), maintien d'un corridor écologique entre Charvieu et la zone Montbertrand.

Le site Internet [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr) permet de consulter les pièces du SCoT 2019.



### DES ERREURS À RATTRAPER :

Il faudra, au plus tôt, revoir le SCoT afin de rattraper les fautes qui pénalisent notre Ville. Dans un souci d'adapter le SCoT aux besoins de notre Commune, Gérard DÉZEMPTÉ avait demandé à un ancien Adjoint, qui assurait alors la présidence du SYMBORD, de prévoir une zone de 5 hectares pour l'urbanisme commercial à la Garenne, afin d'accueillir un ensemble de commerces complémentaires. Cet ancien Adjoint a laissé introduire dans le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT une phrase rédigée ainsi : *"le SCoT autorise la création d'une zone commerciale à Charvieu-Chavagneux afin de permettre l'implantation de commerces de proximité au lieu-dit La Garenne"*. S'appuyant sur cette phrase, l'État a fait réduire la zone de 5 hectares à 3 hectares. Ainsi, alors qu'un magasin Leclerc est en cours d'implantation, d'autres enseignes (bricolage, accessoires automobiles, jardinerie, animalerie...) qui souhaitent s'implanter, devront attendre la modification du SCoT.

De la même façon, et alors qu'était prévu le contournement par le sud de l'agglomération, avec une voirie aménagée entre la zone d'activités

Montbertrand et le sud de Charvieu, un corridor biologique empêche cette réalisation pourtant indispensable pour fluidifier la circulation au centre de l'agglomération, ce que chacun constate quand il faut traverser Pont-de-Chéry.

### CHAQUE COMMUNE DOIT RÉVISER SON PLU AFIN DE LE RENDRE CONFORME AU SCoT :

C'est pour cela que de nombreux élus, notamment ceux de notre Communauté de Communes, souhaitent rapidement adapter le SCoT aux besoins de notre territoire, les élus locaux étant les mieux placés pour apprécier ces réalités. C'était tout le sens de la décentralisation, œuvre nécessaire réalisée dans les années 1981 à 1984, qui faisait suite à l'autonomie fiscale des Communes. Le sentiment général des élus locaux est que l'État reprend peu à peu le pouvoir en diminuant la dotation globale de fonctionnement, en imposant des directives et compétences sources de dépenses supplémentaires. Espérons qu'un jour des esprits éclairés redonneront aux élus locaux l'autonomie nécessaire à l'expression d'une vraie démocratie locale.



# NOUVEAU DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION

pour un cadre de vie sûr et paisible

Charvieu-Chavagneux sera prochainement dotée d'un nouveau dispositif de vidéoprotection pour renforcer la tranquillité et la sécurité des personnes et des biens et pour faciliter le travail d'investigation de nos forces de l'ordre.

Ce dispositif qui a été défini par l'équipe municipale, après un diagnostic des équipes spécialisées de la Cellule de Prévention Technique de la Malveillance de la Gendarmerie Nationale et de la Brigade de Pont-de-Chéruy, remplacera le système existant et permettra d'améliorer d'une manière générale la sécurité sur la commune.

L'ensemble des caméras du dispositif sera relié à un central sécurisé, géré par la Police Municipale. Par arrêté, nos agents assermentés seront autorisés à exploiter ce système et pourront donc extraire les images nécessaires aux enquêtes, sur réquisition des forces de l'ordre.

## RESPECTER LA VIE PRIVÉE !

La vidéoprotection comporte intrinsèquement des risques pour les libertés et droits fondamentaux, notamment au titre de "la protection de la vie privée" mais à l'heure du terrorisme et des menaces qui pèsent sur notre territoire, la mise en place de caméras sur l'espace public devient une nécessité et un bienfait pour la sécurité de tous.



Les caméras filment l'espace public et enregistrent les plaques d'immatriculation des véhicules entrants et sortants de la commune. Les propriétés privées qui entrent dans le champ visuel des caméras sont automatiquement "floutées".

Jean-François Rodriguez, Adjoint au Maire, délégué à la sécurité, précise que les caméras seront bien sûr installées, conformément au code de la sécurité intérieure, de façon à garantir le respect des parties privatives.

## GARANTIR UN CADRE DE VIE SÛR ET PAISIBLE POUR TOUS !

Ce nouveau dispositif devrait favoriser l'amélioration du "comportement citoyen" en matière de code de la route et de propreté de la ville, particulièrement sur les lieux subissant des dégradations récurrentes et des dépôts sauvages de déchets réguliers.

La mise en place de ces nouveaux équipements doit permettre de garantir à tous les Charvieuulands un cadre de vie sûr et paisible à tout moment.

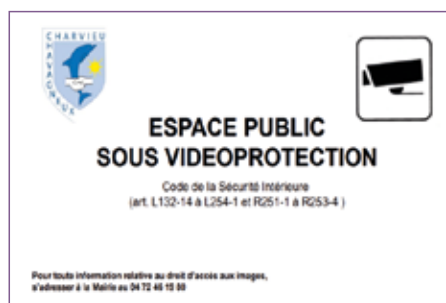


### CONTACT

Adjoint au Maire délégué à la sécurité :

**Jean-François Rodriguez**

Permanences :  
sur RDV  
au 04 72 46 19 80



# L'ÉTAT DOIT FAIRE CONFIANCE AUX COMMUNES

Réflexion sur la place des Communes à l'heure de la "recentralisation"



10

La disparition récente de l'ex-Président Valéry Giscard d'Estaing symbolise la fin du processus de décentralisation amorcé à l'orée des années 1980.

L'un des 1<sup>ers</sup> actes de ce processus, concernant les communes, avait été posé lors du mandat du Président Giscard d'Estaing, en 1979, avec la dotation globale de fonctionnement, qui crée une relative "autonomie financière" pour les municipalités. En 1980, la loi "portant aménagement de la fiscalité directe locale" leur donne la liberté de fixer les taux d'impôts locaux. C'est une avancée vers l'autonomie fiscale !

Ce processus a été poursuivi par les lois Defferre de 1982 et 1983 qui modifient en profondeur la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État, et apportent une véritable autonomie financière aux Communes, en recettes comme en dépenses.

Depuis, c'est le processus inverse qui s'est enclenché.

## UNE MAINMISE DE L'ÉTAT SUR LA FISCALITÉ LOCALE

Aujourd'hui, la décentralisation fiscale a pris du

plomb dans l'aile :

- Le Président Sarkozy avait déjà supprimé la taxe professionnelle (remplacée par des "compensations" dont la clarté échappe à beaucoup).
- Le Président Hollande, dans les années 2012 et suivantes, a lourdement amputé la dotation globale de fonctionnement, ce qui, compte tenu de l'évolution de notre population, représente une baisse de l'ordre de 8 à 900 000 € par an.
- Le projet de loi de finances pour 2021 prévoit une baisse sans précédent de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), perçues par les Collectivités.
- Enfin, le pouvoir central fait aussi main basse sur les Taxes locales sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE), en s'abritant derrière les directives européennes, via la centralisation des informations et de la collecte par la Direction Générale des Finances Publiques.

Les Communes n'ont aucune garantie d'une juste compensation de la baisse de leur fiscalité économique, qui représente une perte de 3,4 milliards d'€ selon l'Association des Maires de France (l'État évoque un prélèvement sur recettes qu'il pourra librement moduler, notamment à la baisse).

Ainsi, les Communes deviennent de plus en plus dépendantes des dotations de l'État, ce qui n'a rien de rassurant compte tenu de la baisse continue de la dotation globale de fonctionnement.

### L'ÉTAT ENTEND ACCAPARER LE LOGEMENT SOCIAL

Le contingent préfectoral réservait jusqu'à présent à la Préfecture 20% du parc de logements sociaux, mais celui-ci vient d'augmenter. Autrement dit, l'État s'octroie de plus en plus le pouvoir de répartir arbitrairement des requérants quelle que soit leur provenance, sans tenir compte des équilibres de population. C'est à l'évidence un risque pour la cohésion sociale : une seule famille "difficile" placée dans un appartement par l'État peut parasiter la vie de tout un immeuble, voire d'une cité. **Bien sûr, il faut redonner aux élus locaux un droit de regard sur les familles qui s'installent dans les logements sociaux de leur territoire.** Le "vivre ensemble" devrait fonctionner comme un mariage, c'est-à-dire sur la base du consentement mutuel, et non être imposé !

### UN APPUI AUX COLLECTIVITÉS INSUFFISANT DE LA PART DE L'ÉTAT FACE À LA COVID

L'épidémie de la Covid a révélé à la fois des incohérences et de l'amateurisme dans la gestion de la crise par nos dirigeants. La population paye

cash ces erreurs ! Rappelons-nous que, selon nos Ministres, le port du masque en mars-avril était "inutile"; puis ce fut l'incitation du 1<sup>er</sup> Ministre à partir en vacances au moment de la Toussaint qui a donné lieu à de nombreux contacts et aggravé la situation sanitaire...

Les Maires de chaque Commune de France se sont démenés pour pallier l'impréparation logistique de l'État, et se sont battus (pour ne pas dire "débrouillés") pour fournir dans l'urgence aux habitants de leur

Commune des masques et du gel hydroalcoolique.

Le "déconfinement" a reposé en grande partie sur la capacité d'adaptation des municipalités pour rouvrir les écoles, faire repartir les transports, adapter l'application des protocoles sanitaires aux services publics... et cela malgré les directives gouvernementales parfois confuses et fluctuantes d'une semaine sur l'autre.

Bien sûr, l'Etat ne compense pas le coût de la crise sanitaire pour les budgets locaux. On sait que les dotations budgétaires stagneront

en 2021. Il reste à espérer que les « Plans de relance » apporteront à nos communes et à l'économie Française un souffle indispensable. Nous ne manquerons pas de vous en rendre compte.

### FAIRE CONFIANCE AUX COLLECTIVITÉS

Puisque l'Etat vante les avantages du couple Préfet-Maire, le moment de le mettre en œuvre est venu !

Les Maires comme les Présidents d'intercommunalité, ancrés dans les territoires peuvent constituer des acteurs efficaces à la France de demain. Il faut s'appuyer sur eux.



*La crise sanitaire et les états d'urgence successifs ont permis de révéler que l'action des Maires et Présidents d'intercommunalité est indispensable à la relance économique et sociale de notre pays.*





# LE MAIRE PRÉSENTE SES VŒUX AUX CHARVIEULANDS

2021

COVID OBLIGE! CETTE ANNÉE, IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ORGANISER LA TRADITIONNELLE ET CONVIVIALE CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL. QU'À CELA NE TIENNE ! GÉRARD DÉZEMPTÉ A PRÉSENTÉ SES VŒUX À LA POPULATION PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UNE VIDÉO QUI À CE JOUR CUMULE PLUS DE 2 700 VUES SUR LE NET!

VOUS TROUVEREZ CI-APRÈS UN APERÇU DE L'INTERVENTION DU MAIRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

## VŒUX DU MAIRE (diffusés sur les réseaux sociaux)

“Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
En ce début d’année 2021, je viens vous présenter, au nom du Conseil Municipal et de moi-même, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Cette année, ce sont Facebook et le site Internet de la Commune qui vont me permettre de communiquer avec vous. C’est une méthode originale puisque d’habitude, les vœux sont l’occasion d’une rencontre entre la population et ses élus. Je ferai un bref retour sur l’année 2020.”

## FAIRE FACE A LA CRISE SANITAIRE

“D’abord, la crise sanitaire du Coronavirus a surpris tout le monde. Nous en avons certes subi les conséquences au moment des élections municipales et nous avons dû y faire face avec les moyens du bord.

Nous avons essayé d’organiser au mieux la façon de résister à ce virus et de la même façon d’affirmer notre solidarité, notamment en organisant pour nos aînés un service de courses portées à domicile, et en maintenant le dispositif de “portage de repas”. Nous l’avons aussi fait, en téléphonant à ceux qui en avaient le plus besoin pour s’assurer qu’ils étaient en bonne santé. Nous avons également tenté de faire en sorte que des masques puissent arriver le plus rapidement possible et chacun sait quelle était la pénurie à cette époque-là !

Nous avons pu obtenir des masques assez rapidement et du gel hydroalcoolique de la même façon.”



## UNE CONFIANCE RENOUVELÉE DANS L'EXÉCUTIF MUNICIPAL

Second point de 2020 : l’élection municipale.

“On le sait, un grand nombre d’électeurs se sont abstenus en raison de cette pandémie qui arrivait sur notre territoire.

Malgré cela, à Charvieu-Chavagneux, nous avons eu **une forte mobilisation à 51,5% de participants**, ce qui est très largement au-dessus de la moyenne nationale. Sur cette base, nous avons obtenu près de 2/3 des suffrages. C’est donc massivement, que vous nous avez apporté votre confiance. Et je voulais vous en remercier du fond du cœur.

Oh, peu importe que certains m’aient trahi, c’est l’affaire de la vie. L’important est de savoir que ces gens-là ont été remplacés par bien meilleurs qu’eux. 2021 s’offre maintenant à nous, avec toute la magie des choses nouvelles, de la page blanche de l’écolier que nous avons l’impression de pouvoir garnir.”



## LES COLIS DE NOËL ONT APPORTÉ DE LA JOIE À NOS ANCIENS

“Je salue et remercie la Fraternelle des Cheveux Blancs (FCB), ainsi que ses anciens Présidents, je pense à Denis Michetti, Ghyslaine Pain, qui ont pendant des années opéré la distribution de ces colis. La FCB a dû passer le flambeau car, de près de 200 ayants droit en 1983, nous sommes aujourd’hui passés à 900. Cette association ne pouvait donc plus faire face à tous les besoins financiers pour assurer

cette opération. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a donc repris en charge cette distribution. En décembre, ce sont plus de 700 colis qui ont été portés par des bénévoles que je tiens à saluer et à remercier. Le système mis en place pourra se pérenniser dans les années futures ! ”

### L'ANNÉE 2021 S'ANNONCE RICHE EN PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

“En 2021, nous allons réaliser une **salle polyvalente** et une **salle de restauration** à Chavagneux afin de répondre aux besoins des élèves scolarisés en élémentaires. Cet **investissement**, qui avoisine les **1400000€**, viendra compléter nos équipements scolaires.



Nous réaliserons également la réfection de notre **éclairage public**, en remplaçant notre dispositif par le **système LED**. Cet investissement de **près d'1 000 000 d'€** nous permettra de réaliser des économies d'énergie de plus de 45%.

Nous travaillons actuellement sur le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, qu'il faut **mettre en conformité** avec le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**, lequel prévoit la reconstruction de notre EHPAD l'Arche dans l'ancien parc Bernascon. La Commune rachètera les 2/3 des anciens locaux de l'EHPAD et la Communauté de Communes le 1/3 restant, pour y transférer des activités sociales.

Nous avons revu l'ensemble du dispositif de



vidéoprotection pour le moderniser et l'adapter à nos nouveaux besoins. L'Adjoint chargé de la sécurité et son équipe, dont je salue l'action, ont mis au point avec la Gendarmerie Nationale un nouveau projet pour **implanter des caméras de vidéoprotection** et apporter davantage de tranquillité à nos populations.” La réalisation sera tributaire du montant de la subvention de l'Etat prévue à hauteur de 40 % de l'investissement.



### DES FINANCES TOUJOURS SAINES

“Enfin, parce que j'ai traditionnellement l'habitude de parler au moment de mes vœux des finances de la commune, vous savez que la spécificité de Charvieu-Chavagneux c'est que **depuis 38 ans nous n'avons pas augmenté nos taux d'impôts locaux**, mieux que cela d'ailleurs, le **taux de l'impôt foncier bâti** sur la période de 1983 à 2020 a **baissé de 34%**. Nous avons de la même façon **baissé le taux de notre taxe d'habitation de 11.8%** et avons réalisé un **abattement sur la taxe d'habitation de 15%**, qui a été voté sur ma



proposition en 1987.

Depuis cette période, nos taux ont toujours été maintenus. Je crois d'ailleurs que c'est un des records au point de vue national et j'en suis très heureux !

De la même façon, notre Commune reste avec une dette égale à zéro. La dette égale à zéro, cela signifie tout simplement que l'on n'a pas besoin d'emprunter et que l'on n'ampute pas notre vie quotidienne du montant de l'annuité d'emprunt que l'on doit rembourser. Tout cela me conduit tout naturellement à vous dire que le budget annuel de 2021 sera bâti d'une façon simple: nous n'augmenterons pas les taux d'impôts locaux."

#### QUE L'ANNÉE 2021 SOIT PLUS HEUREUSE !

"Maintenant, je voudrais simplement vous présenter à chacune et chacun d'entre vous, au nom de la majorité municipale et de tous ceux qui m'accompagnent, nos meilleurs vœux pour cette année 2021, avec une pensée pour ceux qui ont des difficultés et en espérant que la santé vous accompagnera tout au long de cette année."



## VENEZ DÉCOUVRIR l'École municipale de musique



Dans un contexte sanitaire difficile, l'École municipale de musique de Charvieu-Chavagneux a su proposer, avec le soutien de la Municipalité, des alternatives aux cours en présentiel avec notamment des suivis pédagogiques distanciés, l'utilisation de plateformes éducatives et musicales (class room, padlet...), des diffusions de contenus musicaux, ou des projets d'enregistrements autonomes.

Du côté des enseignants, outre l'adaptation numérique et la préparation des cours pour maintenir les liens social et culturel, les professeurs ont réalisé des vidéos de présentations instrumentales à destination des plus jeunes (éveil musical), ainsi que l'enregistrement d'un morceau, disponible sur le site de la Mairie, dans le nouvel onglet dédié à notre établissement.

Par ailleurs, nous vous inviterons à une "Semaine Musicale" dans nos locaux, pour une série de représentations chaque soir entre 18h et 19h. En point d'orgue, une journée Portes Ouvertes le samedi sera destinée à l'ensemble des habitants

du territoire et consacrée à la découverte de l'École, à la présentation, à l'essai des instruments, à la rencontre de l'équipe pédagogique et à l'écoute de nos talentueux musiciens. Les dates précises vous seront communiquées prochainement.

Enfin, souhaitons la bienvenue à Marie L'Homme, nouvelle professeure de violon et d'éveil musical.

### RENSEIGNEMENTS

Service en Mairie :

[espace.feel@charvieu-chavagneux.fr](mailto:espace.feel@charvieu-chavagneux.fr)

Responsable de l'École municipale de musique :

[michael.paoli@charvieu-chavagneux.fr](mailto:michael.paoli@charvieu-chavagneux.fr)



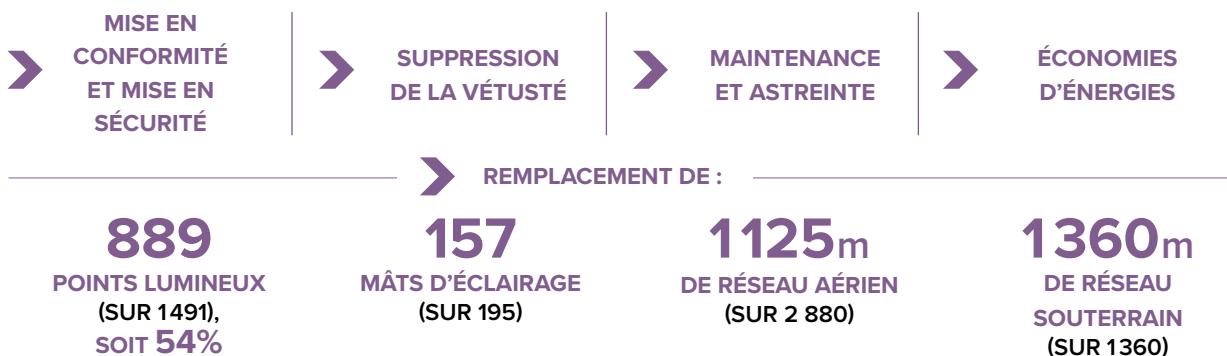
# LA COMMUNE RÉNOVE SON ÉCLAIRAGE PUBLIC

## Installation de LED

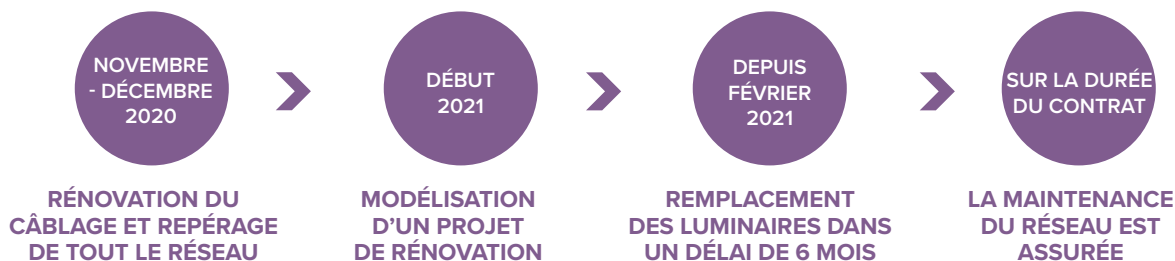
En août 2020, Charvieu-Chavagneux a choisi pour 4 ans le groupement SPIE City Networks/TERELEC dans le cadre d'un marché de renouvellement, d'exploitation et maintenance de l'éclairage public et des installations connexes dans la ville.

Alors que la programmation avait été prévue pour 3 ans, un effort financier de la Commune permettra finalement de finaliser la rénovation de notre réseau d'éclairage d'ici juin 2021 !

### LES OBJECTIFS DU MARCHÉ



### SES AVANTAGES



### UNE ACTION ÉCOLOGIQUE

L'installation des nouveaux luminaires, qui seront plus proches du sol, limitera la déperdition énergétique.

Faire des économies d'énergie, c'est aussi une belle façon de protéger l'environnement et de bien gérer les deniers publics !

### LE RÉSULTAT

Ces travaux permettront à la Commune de bénéficier d'une

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ESTIMÉE DE  
**+ 47,4 %**  
par rapport à la consommation actuelle

## DÉMÉNAGEMENT DE L'EHPAD L'ARCHE dans l'ancien parc Bernascon

La MAPAD (Maison d'Accueil de Personnes Âgées Dépendantes) l'Arche, devenue EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) a été mise en service en décembre 1994.

L'établissement est géré depuis 1994 par la Mutualité France Isère qui exerce cette fonction avec un grand professionnalisme, puisque la qualité de l'accueil de nos aînés lui a permis d'être classé 1<sup>er</sup> ex aequo des EHPAD d'Auvergne Rhône-Alpes.

Il est vrai que l'EHPAD de Charvieu-Chavagneux a toujours été à la pointe des innovations et des services rendus aux seniors. Ceci est un juste retour pour tout le personnel qui se dévoue pour nos anciens.

Cet établissement datant de fin 1994, la Mutualité France Isère souhaitait soit une rénovation complète (tâche difficile en présence des résidents pendant les travaux), soit procéder à une construction nouvelle sur un autre site.

C'est la seconde option qui est apparue, tant à la Municipalité qu'à la Mutualité de l'Isère, comme étant la meilleure solution. C'est dans cette optique

que la commune a proposé d'accueillir la nouvelle construction sur le terrain de l'ancien parc Bernascon. Il convient maintenant d'adapter le droit des sols pour permettre la construction des bâtiments. Le pré-programme prévoit la création de deux étages avec deux unités spécialisées en psychogériatrie ainsi que des appartements privés pour accueillir les résidents. La Commune avait acheté cet espace naturel pour en garantir la pérennité. Plusieurs arbres aux essences rares et remarquables y sont présents et seront conservés.

La Ville et la Communauté de Communes LYSED ont racheté les bâtiments actuels de l'EHPAD, qui étaient jusqu'alors propriété de l'OPAC du Rhône.

**Ce rachat permettra d'y transférer les activités sociales de la commune. Un projet sur lequel nous reviendrons dans un prochain bulletin.**



## Groupe Progresser toujours pour Charvieu-Chavagneux

**Gérard Dézempte**

### **Malgré la Covid, notre Ville avance**

Le chantier du magasin Leclerc à la Garenne a débuté ; le terrain d'accueil du futur restaurant scolaire et de la salle polyvalente de Chavagneux est prêt ; les immeubles du Petit Prince accueilleront bientôt une nouvelle pharmacie et des médecins généralistes. Les services à la population progressent, notre Ville avance.

Au Printemps, nous signerons l'achat des terrains de la future base nautique, et des emprises pour les futurs cheminements doux : l'un entre les Perves et le Clos Pinéa, l'autre entre Charvieu le Haut et Chavagneux. Le maillage du territoire pour des promenades bucoliques pourra s'ouvrir à tous.

La majorité municipale travaille, je la remercie !

## Groupe Affaires sociales, animation, sport et santé

**Nathalie Garsi**

### **Le Centre Communal d'Action Sociale a repris en charge la distribution des colis de Noël**

Meilleurs voeux !

Malgré la Covid, les services d'animation, sport et santé sont maintenus chaque fois que possible, mais les habitants sont pénalisés par les restrictions sanitaires. En 2020, nous avons mis en place pour la 1ère fois la distribution des colis de Noël, qui était réalisée depuis des décennies par la FCB, laquelle a souhaité cesser son activité. Merci aux bénévoles qui ont si longtemps assuré cette action de solidarité consistant à offrir une dégustation de bonnes choses aux plus de 70 ans, à ceux qui soutiennent le budget du CCAS, et à la majorité qui a voté les crédits. L'opposition a voté contre le budget et n'a bien sûr pas été conviée pour distribuer.

## Groupe sécurité, travaux et urbanisme

**Frédéric Cervera**

### **Un document d'urbanisme pour stimuler le développement économique de la Commune**

Le SCoT s'impose à notre Plan Local d'Urbanisme en cours de révision. Il faut aussi faire coïncider le droit des sols avec la construction du futur Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) dans le Parc Bernascon. La négligence d'un ancien adjoint, soutien de M. Dissa, a malheureusement limité la possibilité de construction commerciale à 3 hectares à la Garenne, nous obligeant à réserver 2 hectares en attendant un futur SCoT pour pouvoir accueillir d'autres enseignes : bricolage, jardinerie, équipement automobile, etc. qui sont aujourd'hui limitées par l'espace voué au commerce. Nous travaillons aussi à l'accueil d'une pépinière d'entreprises.

## Groupe Charvieu-Chavagneux l'avenir autrement

**Mamadou Dissa**

### **2020, une année bien particulière !**

Particulière car la crise sanitaire a été éprouvante.

Particulière car la Ville est désormais forte d'un groupe municipal qui s'oppose et qui propose. Opposition à la hausse de 15% de l'indemnité du maire et de ses adjoints. Opposition aux hausses des taxes Eau et Assainissement. Dénonciation des embauches d'enfants d'élus. Interrogations sur l'absence et la disgrâce de la directrice générale des services. Réaction contre les projets de Tour panoramique et de Base nautique. Nos propositions : baisse des taux d'imposition, création d'un fond de soutien aux familles et aux associations.

Pour VOUS, notre année 2021 sera encore et toujours celle de l'engagement.

Bonne année.

## BULLE D'AIR GESTION

### Solution de gestion administrative



#### STOP À LA PAPERASSE : OPTEZ POUR UNE SOLUTION SIMPLE, EFFICACE ET ÉCONOMIQUE

Forte d'une expérience de plus de 15 ans dans la gestion administrative, n'hésitez pas à me contacter pour obtenir un devis personnalisé, afin de vous aider, de vous soulager et de vous permettre de vous consacrer pleinement à votre activité.

Anaïs Feuerstein  
Tél. 06 67 36 47 82  
15, route de Vienne  
38230 Charvieu Chavagneux  
[www.bulledair-gestion.fr](http://www.bulledair-gestion.fr)  
[bulledair.gestion@gmail.com](mailto:bulledair.gestion@gmail.com)



## EFFICITY

### Consultante indépendante en immobilier

- Consultante indépendante passionnée par son métier
- Le sourire et la bonne humeur pour votre projet immobilier
- Spécialiste de la transaction immobilière
- Aide à concrétiser votre projet :
  - > service sur-mesure
  - > nouvelle technologie
  - > écoute
  - > accompagnement
  - > sérénité

De l'estimation jusqu'au montage du dossier chez le notaire, elle s'occupe de tout ! Vous verrez l'immobilier d'un autre œil !

Estimez votre bien en ligne

**Jessica Nguyen**  
07 66 13 20 06  
[www.efficity.com](http://www.efficity.com)  
[Facebook : Jessica Ng](#)



Pour les établissements qui souhaitent une parution dans le bulletin municipal, merci de contacter le directeur de cabinet du maire par email : [directeur-cabinet@charvieu-chavagneux.fr](mailto:directeur-cabinet@charvieu-chavagneux.fr)